

GO CAPITAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Impact Océan Capital : Nouveau fonds d'investissement en faveur de la préservation des océans et d'une industrie



Rennes, le 26 janvier 2023 – L'urgence climatique et la dégradation accélérée des écosystèmes marins imposent une réponse forte des acteurs de la filière et des pouvoirs publics pour protéger la ressource et **garantir la bonne santé écologique de nos mers et océans.**

Appuyé notamment par la **Banque des Territoires**, en son nom propre et pour le compte de l'Etat dans le cadre de **France 2030**, par l'**ADEME**, la **Banque Populaire Grand Ouest**, **Crédit Mutuel Arkéa** et de nombreux **entrepreneurs**, GO Capital ouvre un fonds d'investissement à impact de plus de 30 M€ (visant à terme 70 M€), dédié au financement des entreprises innovantes de l'économie maritime en France.

Gabriel Giabicani, directeur des opérations et de l'innovation au sein de la Direction de l'investissement de la Banque des Territoires :

« La Banque des Territoires est un investisseur long terme au service de l'intérêt général et de l'aménagement des territoires. Développer les territoires, c'est aussi financer l'économie bleue et son innovation dans les territoires littoraux. En rejoignant le fonds Impact Océan Capital, à la fois pour son compte propre et à travers le programme Territoires d'innovation de France 2030, la Banque des Territoires vise à répondre à plusieurs de ses enjeux prioritaires : transformation écologique et énergétique et protection de la biodiversité, tout en mettant l'accent sur la mesure des impacts des projets financés »

LES OCÉANS, UNE RESSOURCE MONDIALE À PRÉSERVER

L'économie maritime représente un poids significatif à l'échelle mondiale irriguant de nombreux secteurs d'activité : transport, alimentation, énergie, industrie, télécom... Cette filière porte un **enjeu particulier pour la France**, qui dispose du second espace maritime mondiale.

Par ailleurs, la France peut s'appuyer sur une **industrie portée par des leaders internationaux** dans l'énergie, l'eau, le transport, les satellites, la construction navale et d'un tissu très dense de PME et d'ETI innovantes, ainsi que sur de très **fortes compétences de recherches et d'innovations** privées et publiques reconnues mondialement. Ces forces spécifiques permettent d'**alimenter la création et le développement d'entreprises innovantes** et de technologies.

Bruno Pain, Directeur Général Adjoint de Banque Populaire Grand Ouest :

« Fort d'un territoire bordé de 2700 km de côtes, historiquement et résolument tournés vers la mer, nous accompagnons depuis plus d'un siècle les professionnels et entreprises de la filière maritime. Nous sommes, à travers notre marque Crédit Maritime, un des acteurs de référence de l'accompagnement financier des activités maritimes du Grand Ouest, et au-delà de notre activité traditionnelle de banquier, sommes à l'initiative de différents fonds d'investissement pour le maritime. C'est donc tout naturellement, que nous avons rejoint l'initiative portée par GO Capital pour ce nouveau fonds Impact Océan Capital, en étant un des tous premiers investisseurs privés. »

Philippe Maestriperi, Président de Pays de Loire Participations :

« La SCR Litto Invest, créée en 2015 à l'initiative de la Région des Pays de la Loire, de la Banque Populaire Grand Ouest et d'EDF, a été pionnière de l'investissement régional en faveur de l'économie maritime. Afin de doter le territoire d'un véhicule structurant, la Région des Pays de la Loire a décidé de soutenir la création d'Impact Océan Capital en y affectant les capacités d'investissement de Litto Invest. »

L'innovation est le moteur de transformation de nos activités pour les rendre plus soutenables. Défi de la décarbonation du transport, énergies renouvelables, nouvelles industries, valorisation des ressources marines... sont autant d'**enjeux stratégiques à engager dans la prochaine décennie**, portée par une **nouvelle génération d'entrepreneurs engagés et soucieux** de la préservation de cet écosystème fragile.

Dans ce contexte, **GO Capital lance le fonds Impact Océan Capital**, qui fédère des investisseurs institutionnels, de grandes entreprises, des experts et des entrepreneurs **soucieux de l'impact de leurs choix financiers sur l'environnement et la société**.

Le fonds interviendra également en collaboration avec deux lauréats du **programme France 2030 Territoires d'innovation** à forte sensibilité maritime, que sont « Le Havre, Ville Portuaire Intelligente » et « La Rochelle, Territoire Zéro Carbone ».

En accompagnant la **structuration financière et industrielle d'une filière sous-capitalisée en France**, et dotée à terme de 70 M€, le fonds soutiendra les **entreprises porteuses de technologies innovantes**, qui oeuvrent pour la **protection des océans; la décarbonation des activités maritimes et la durabilité de l'industrie maritime**.

Convaincu, avec l'ensemble de ses partenaires investisseurs, de la nécessité de soutenir l'émergence d'entreprises durables dans le secteur maritime, **Impact Océan Capital vise à devenir l'acteur de référence du financement de l'innovation en capital risque maritime en France**. Le fonds Impact Ocean Capital a été lancé le 26 janvier 2023 en présence d'Hervé Berville, Secrétaire d'Etat chargé de la Mer au cours des premiers « jeudi de l'innovation maritime », une manifestation réunissant 400 participants représentant les entreprises de l'économie de la mer (armateurs, chantiers navals, équipementiers, centres de recherche...).

Hervé Berville, Secrétaire d'Etat chargé de la Mer déclare : « Je me félicite du lancement du fonds Impact Océan Capital. C'est un exemple réussi de coopération entre investisseurs privés et opérateurs de l'Etat au service de la transition des activités maritimes. Il contribuera notamment à renforcer la mobilisation autour de la décarbonation de l'économie maritime dans l'esprit de la démarche de coopération entre acteurs publics et privés « France Mer 2030 » que j'ai lancée ».

Cédric Malengreau, Directeur du Secrétariat Général et de la Communication Institutionnelle du Crédit Mutuel Arkéa :

« L'économie maritime doit aujourd'hui relever de nombreux défis tels que la décarbonation à terre comme sur mer ou la régénération des océans. Financer et investir sur nos territoires, aux côtés de ceux qui contribueront à accélérer les transitions du maritime, notamment via l'innovation, constitue un enjeu primordial. C'est pourquoi, en cohérence avec la structuration récente de notre filière maritime, le Crédit Mutuel Arkéa est fier d'accompagner GO Capital dans le lancement du fonds Impact Océan Capital. L'exploitation raisonnée des ressources de l'océan, combinée à une préservation de ce patrimoine mondial exceptionnel, place l'économie bleue au cœur des principaux enjeux du siècle. »

Noam Leandri, Secrétaire Général chez ADEME :

« L'ADEME est engagée dans l'innovation verte et la décarbonation du secteur maritime depuis plus de 10 ans. En plus des aides de l'ADEME, l'apport de capitaux aux entreprises du secteur est nécessaire pour accélérer la transition de l'économie bleue et les besoins à couvrir sont énormes. Par sa souscription au fonds IMPACT OCEAN CAPITAL, l'ADEME souhaite soutenir le développement de la « finance bleue » afin d'orienter les financements vers la réduction des impacts environnementaux des activités maritimes et contribuer ainsi à la préservation des écosystèmes marins.»

A PROPOS DES SOUSCRIPTEURS

Banque des Territoires

En investissant dans le fonds Impact Océan Capital, la Banque des Territoires accompagne des enjeux de transition écologique et énergétique, de la protection de la biodiversité et du développement de l'emploi dans les territoires littoraux. Ce fonds conforte la place de la Banque des Territoires et de ses Directions Régionales auprès des acteurs locaux (notamment les Régions, les Métropoles à enjeux maritimes et les écosystèmes maritimes) grâce à la capacité du fonds à intervenir sur des projets à très fort ancrage territorial.

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / Twitter : @BanqueDesTerr

France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : www.france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

Territoires d'Innovation

« Territoires d'innovation » est une action du Programme France 2030. Cette action a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, répliquables et exemplaires, ces nouveaux modèles favoriseront l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs et citoyens, et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Le programme vise à expérimenter de nouveaux modèles de développement pouvant inspirer d'autres territoires en France.

« Territoires d'innovation » est doté d'une enveloppe de 450 M€ avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

Dans le cadre de ce projet, le fonds Impact Océan Capital nouera un partenariat de coopération avec deux lauréats Territoires d'innovation qui sont « La Rochelle, Territoire Zéro Carbone » et « Le Havre, Ville Portuaire Intelligente ».

ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr | Twitter @ademe

Banque Populaire Grand Ouest

Société à capital variable dont le siège social est sis à Saint-Grégoire en Ille-et-Vilaine. Exerçant ses activités de banque et d'assurance sur les 12 départements* du GRAND OUEST, elle compte 310 sites BPGO et CMGO, et plus de 3 000 collaborateurs. Régionale et coopérative, son capital social est détenu par 391 000 sociétaires. Elle accompagne plus de 900 000 clients particuliers, professionnels, agriculteurs, entrepreneurs et associations. Experte dans le domaine Banque & Assurance, elle réinvestit sur le territoire l'épargne qu'elle y collecte et poursuit sa mission de banque coopérative au service de ses Sociétaires et de tous ses clients ainsi que, pour les territoires de l'économie régionale et de toutes ses parties prenantes.

* Calvados, (sous la marque Crédit Maritime Grand Ouest et uniquement dans les villes suivantes : Bayeux, Caen, Deauville, Grandcamp Maisy, Ouistreham et Port en Bessin), Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire Atlantique, Maine et Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Vendée.

Crédit Mutuel Arkea

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 000 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 182,4 milliards d'euros. Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, Crédit Mutuel Arkéa est devenu une société à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

GO Capital

GO Capital, société de gestion indépendante, est un acteur majeur du capital amorçage et du capital risque en région. Implantée en Bretagne, Pays de la Loire, Normandie, Centre Val de Loire et Région Sud, GO Capital contribue au financement de l'innovation responsable sur les territoires. Composée d'investisseurs aux expériences sectorielles complémentaires, l'équipe dispose d'un solide track-record dans la deeptech. Totalisant plus de 120 investissements à son actif, GO Capital gère plus de 200 millions d'euros et finance principalement des leaders technologiques dans le secteur du digital, de la santé et de l'industrie du futur (transition énergétique, économie maritime, agri-agro...).

DES EXPERTS RECONNUS DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE MARITIME

GO Capital a constitué une **équipe d'experts reconnus dans le domaine du financement de l'économie maritime** et implantée sur l'ensemble du territoire. Ils **apportent leur expérience d'investissements** réalisés au sein de nombreuses entreprises innovantes du maritime pour accompagner les entrepreneurs dans leurs enjeux de croissance et de transition.



Jérôme Guéret
Directeur Général
Directeur d'Investissement
Associé
INDUSTRIE / ENERGIE

- 17 investissements réalisés dont 5 exits positifs
- Expertises : industrie et énergie
- Diplômé de Kedge et l'ESCP



Frédéric Le Guillou
Directeur d'Investissement
Associé
MER / AGRO

- 15 investissements réalisés dans l'économie maritime
- Expertises : industrie, eau, environnement, agroalimentaire
- Ancien entrepreneur
- Gérant du fonds Mer Invest et Sud Mer Invest
- Ingénieur Agronome et diplômé de l'EM Lyon.



Clémentine Breysse
Chargée d'Investissement
MER

- 5 investissements réalisés dans l'économie maritime
- Expertises : IAA et Digital
- Chargée d'investissement du fonds Sud Mer Invest
- Diplômé KEDGE et EM Lyon



Erwan Jacquin
Venture Partner
**EXPERT SECTORIEL
MARITIME**

- Ancien directeur R&D dans la CMA CGM
- Ancien CEO Bureau Veritas Solutions Marine & Offshore
- Fondateur de Nextflow Software (revendue à Siemens)
- Fondateur de HydroOcean (revendue à Bureau Veritas)
- Diplômé de l'école Centrale de Nantes



Laurent Sassier
Venture Partner
**EXPERT SECTORIEL
MARITIME**

- Directeur d'investissement ACE Management
- Gestionnaire du fonds maritime Atalaya
- Responsable de marché Crédit Coopératif
- Directeur financier société Guinier
- Chargé d'affaire Crédit Agricole CIB

L'équipe dédiée bénéficiera également de l'expérience et des **compétences de l'ensemble des Directeurs d'Investissements de GO Capital** implantés en Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et région Sud.



CONTACT PRESSE

Banque des Territoires

Marie-Caroline Cardi

marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

06 38 53 97 67

Secrétariat Général pour l'investissement (SGPI)

presse.sgpi@pm.gouv.fr

01 42 75 64 58

GO CAPITAL

Jérôme Guéret

jerome.gueret@gocapital.fr

06 76 84 76 96

Aude Kermarrec

aude.kermarrec@gocapital.fr

06 28 91 39 14